

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l’Outaouais

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 – SECTEUR PONTIAC

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire général, que l’inscription pour les élèves de maternelle 4 ans, maternelle 5 ans et 1^{re} année se tiendra du 2 au 13 février 2026.

CONDITION D’ADMISSION :

- Maternelle 4 ans : avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2026
- Maternelle 5 ans : avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2026
- Première(1^{re}) année : avoir 6 ans avant le 1^{er} octobre 2026

Un rendez-vous est requis pour inscrire votre enfant.

Veuillez composer le **819 683-2091** et sélectionnez le numéro de poste correspondant au pavillon associé à votre adresse.

Pavillon	Poste téléphonique
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l’Isle-aux-Allumettes	12422
L’Envolée à Campbell’s Bay	12521
Saint-Pierre et Poupore à Fort-Coulonge	12321
Sainte-Marie à Otter-Lake	12121
Sainte-Anne à l’Île-du-Grand-Calumet	12121

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L’INSCRIPTION :

Certificat de naissance (original)	Preuve de résidence au Québec du parent ou du tuteur légal
• Les enfants nés au Québec : certificat grand format émis par le Directeur de l’état civil; • Enfants nés en Ontario : certificat avec les noms des parents et le lieu de naissance de l’enfant; • Enfants nés ailleurs qu’au Québec et qu’en Ontario : document valide avec les noms des parents et le lieu de naissance de l’enfant.	Deux des pièces suivantes : • Bail ou acte d’achat de résidence; • Compte de taxes municipales ou scolaires; ET • Facture de service (Hydro-Québec, téléphone, internet, câble, etc.); • Permis de conduire valide au Québec; • Relevé de compte bancaire/carte de crédit; • Preuve d’abonnement à une revue ou un journal.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pour les élèves déjà inscrits dans les écoles primaires et secondaires, la réinscription se fera en ligne via le **portail Mozaik**. Un support sera fourni aux parents qui en feront la demande.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour les nouveaux élèves qui doivent s’inscrire au primaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec les responsables des inscriptions du préscolaire de chacun pavillon (voir plus haut).

Pour les nouveaux élèves qui doivent s’inscrire au secondaire, les parents doivent contacter le secrétariat de l’école secondaire Sieur-de-Coulonge au 819 683-3232 au poste 11236.

Donné à Maniwaki,
Ce 21^e jour de janvier 2026


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général